



DEMANDE DE CARTE COMPLIMENTS AMERICAN EXPRESS

Pour demander une Carte Compliments American Express, vous devez : 1. être âgé de plus de 18 ans et disposer d'un compte bancaire en euro domicilié en France - 2. compléter intégralement et signer ce formulaire - 3. joindre à votre envoi les pièces justificatives (relevé d'identité bancaire ou postal et pièce d'identité en cours de validité) - 4. retourner l'ensemble sans affranchir à : American Express Carte France - Service Nouveaux Comptes - Libre réponse 23001 - 92509 Rueil-Malmaison Cedex.

***OFFRE RÉSERVÉE AUX CLIENTS DEVENANT TITULAIRES DE LA CARTE COMPLIMENTS AMERICAN EXPRESS POUR LA 1^{ère} FOIS.**

M49510AC00

P13

C20

INDISPENSABLE - À REMPLIR PAR LE PARRAIN

Nom Prénom
 INDISPENSABLE : votre numéro de Compte-Carte 3 7 4 9

À REMPLIR PAR LE FILLEUL

M. Mme Mlle
 Indiquez ci-dessous en lettres capitales vos prénom et nom, tels que vous souhaitez les voir apparaître sur la Carte Compliments American Express (20 caractères au maximum, espaces compris, votre nom de famille doit être indiqué en entier).

Adresse personnelle

 Code postal
 Ville
 Tél. domicile
 Tél. portable
 E-mail (30 caractères au maximum)
 (Facultatif. Voir Conditions Générales au dos, paragraphe 10 h)
 Nombre de personnes à charge Êtes-vous propriétaire locataire ou autre
 Date de naissance J J M M A A à

Nom de jeune fille de votre mère
 (une mesure de sécurité pour vous identifier lors d'un appel téléphonique)
 Profession
 Employeur (nom et adresse)
 Code postal
 Ville
 Êtes-vous votre propre employeur ? oui non
 Tél. professionnel
 Ancienneté professionnelle an(s)
 Activité de l'entreprise
 Revenus personnels annuels bruts en euro (20 000 € au minimum/an)
 Si vous êtes titulaire d'une Carte American Express, Indiquez son numéro :
 3 7 4 9

Banque personnelle (nom)
 Tél. banque Ancienneté bancaire an(s)

Code banque Code guichet
 N° de votre compte⁽¹⁾ Clé RIB
 (1) N° de compte bancaire personnel ou professionnel à votre nom. Les n° de comptes bancaires au nom d'une société ne sont pas acceptés.

Je garantis l'exactitude des renseignements demandés ci-dessus. J'autorise American Express Carte France et ses représentants à obtenir de mon employeur, de ma banque ou de toute autre source de son choix, les renseignements nécessaires dans le but d'empêcher la fraude et de vérifier ma solvabilité, et à utiliser diverses méthodes statistiques pour évaluer ma capacité de crédit lors de l'émission d'une carte à mon profit. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales régissant l'utilisation de la Carte American Express figurant au verso et je m'engage à m'y conformer ainsi qu'à régler les débits dont je serai redevable par prélèvement sur mon compte bancaire. Je reconnais en outre le droit discrétionnaire à American Express de ne pas donner suite à la présente demande sans indiquer les raisons de sa décision.

Je demande à bénéficier de la Carte Compliments American Express. Je ne règle rien maintenant, la première année est gratuite, la cotisation est ensuite de 40 €⁽²⁾ par an. Si je suis titulaire d'une Carte Personnelle, d'une Gold Card ou d'une Carte Platinum American Express française, la Carte Compliments American Express m'est offerte (sauf pour les Cartes Corporate American Express dont le numéro commence par 3749-9, pour les Cartes supplémentaires et pour BLUE d'American Express). En cas d'annulation de la Carte Personnelle, de la Gold Card, ou de la Carte Platinum pour quelque raison que ce soit, la cotisation annuelle de la Carte Compliments American Express sera applicable pour un montant de 40 €⁽²⁾ les années suivantes.

Signature indispensable du bénéficiaire de la Carte Compliments American Express

Date

(2) Tarif au 01.01.04

OBLIGATOIRE

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT À REMPLIR PAR LE FILLEUL - Merci d'écrire en lettres capitales

N° National d'Émetteur 101869

Nom du titulaire du compte à débiter
 Prénom
 Adresse
 Code postal
 Ville
 Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte
 N° Clé RIB

Nom de l'agence bancaire
 Adresse
 Code postal
 Ville

Il est bien entendu qu'en cas de litige sur un prélèvement, je devrai régler le différend avec l'organisme créancier désigné ci-dessus. Vous n'aurez pas à m'aviser de l'exécution des dites opérations hors de l'extrait de compte que vous m'adresserez, ni éventuellement de leur non exécution. J'autorise American Express Carte France et ses représentants à obtenir de ma banque les renseignements relatifs à toute modification domiciliaire.

Signature indispensable du titulaire du compte à débiter

Date

du montant de tous les avis de prélèvement qui seront émis à mon nom par :

AMERICAN EXPRESS CARTE FRANCE - R.C.S. Nanterre B 313 536 898

TRÈS IMPORTANT

Après avoir complété et signé cette demande de carte ainsi que les Conditions Générales, merci de retourner l'ensemble et de joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal et une copie de votre carte d'identité recto/verso, passeport ou permis de conduire en cours de validité.

Conditions Générales d'utilisation

La délivrance par American Express Carte-France et l'utilisation de la Carte Compliments American Express par le Titulaire sont expressément régies par les présentes Conditions Générales. Elles s'appliquent aux Titulaires de la Carte principale et aux Titulaires de Cartes supplémentaires en France et à l'étranger.

1 - DÉFINITIONS

- "Carte" désigne la Carte Compliments American Express.
- AMERICAN EXPRESS CARTE-FRANCE est l'émetteur de la Carte et est désigné par le pronom "Nous" ou par "American Express".
- "Vous" désigne le Titulaire. Le "Titulaire" est la personne physique dont le nom figure sur la Carte.
- "Compte-Carte" désigne le compte que nous ouvrons au nom du Titulaire pour l'enregistrement de toute somme due par celui-ci à American Express. Ces sommes, appelées "Débits", incluent vos dépenses par Carte, cotisations annuelles à American Express, primes d'assurances en cas de souscription aux assurances que nous vous présenterons.
- "Établissement Affilié" désigne tout établissement qui s'est engagé contractuellement à accepter la Carte en paiement du prix des prestations qu'il fournit.

2 - UTILISATION DE LA CARTE

- La Carte vous permet de régler vos achats auprès des Établissements Affiliés. Lors de vos achats, vous signez une facturette, sauf pour vos achats dans les automates de paiement et vos achats par correspondance, par Minitel ou téléphone. La Carte vous permet également, à partir de 6 mois d'ancienneté, d'effectuer des retraits d'espèces et de Travelers Cheques American Express dans les distributeurs automatiques du réseau Express Cash et selon les conditions d'utilisation de ces distributeurs.
- Pour votre sécurité, vous devez signer dans l'espace réservé au dos de la Carte dès réception de celle-ci. Votre signature emporte également votre adhésion aux présentes Conditions Générales.
- Ne permettez à personne d'utiliser la Carte émise à votre nom car elle est incessible.
- La Carte n'est assortie d'aucun plafond préétabli de dépenses. En effet, lorsqu'un Établissement Affilié nous demande d'autoriser un règlement par Carte, nous donnons l'autorisation après examen du Compte-Carte, à moins que la dépense ne présente un caractère anormal ou inhabituel, ou que nous ayons connaissance de retards ou d'incidents de paiement. Nous pourrions également, dans ce cas, consulter votre banque.
- La Carte ne peut être utilisée pour l'achat de biens ou de services en vue de la revente ou pour obtenir des espèces auprès de tout Établissement Affilié.
- N'utilisez la Carte que pendant la période de validité indiquée sur celle-ci.
- La Carte permet d'accéder au programme de fidélité conjoint d'American Express et d'Accor, selon les conditions applicables à ce programme.

3 - FACTURATION - PAIEMENT

- Vous recevez un relevé mensuel de votre Compte-Carte qui fait apparaître vos Débits ainsi que ceux relatifs à toute Carte supplémentaire émise sur votre demande. Le solde de votre relevé mensuel est débité par prélèvement automatique sur votre compte bancaire trois jours après l'arrêt des comptes.
- Tout retrait Express Cash donne lieu à l'application d'une commission de 2 %, d'un montant minimal de 3 € par retrait.
- Le Titulaire de toute Carte supplémentaire émise sur votre demande vous est solidaire pour le paiement des Débits portés sur votre Compte-Carte.
- Vous devez nous signaler sans délai tout changement d'adresse et tout changement d'identité bancaire.

4 - DÉPENSES EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les Débits en devises autres que l'euro seront convertis en euro. La conversion en euro sera effectuée à la date à laquelle le Débit est traité par American Express, date qui dépend de la date à laquelle le Débit a été soumis à American Express et qui ne coïncide pas nécessairement avec le jour du Débit. Si le Débit n'est pas effectué en US Dollar, la conversion sera effectuée en passant par l'US Dollar, par une conversion du montant du Débit en US Dollar, puis par une conversion du montant US Dollar en euro. Si le Débit est effectué en US Dollar, une seule conversion sera opérée en euro.

A moins que la loi n'impose un taux particulier, vous acceptez que le système informatique de trésorerie d'American Express utilise des taux de conversion basés sur les taux interbancaires qu'il sélectionne à partir de sources habituelles de la profession le jour ouvré précédent la date de traitement, augmenté d'une commission unique de 2 %. Si des Débits sont convertis par des tiers avant d'être soumis à American Express, ces Débits seront convertis à des taux déterminés par ces tiers.

5 - RETARD DE PAIEMENT

- Si American Express n'a pas reçu 30 jours après chaque émission du relevé de compte le règlement correspondant, nous nous réservons le droit d'appliquer des frais de tenue de compte de 4,5 % du montant dû, ou au minimum de 12,5 €. Ces frais seront à la charge du Titulaire de la Carte principale.
- Tout rejet de chèque ou tout rejet de prélèvement mensuel sur votre compte bancaire ou postal donnera lieu à un Débit sur votre Compte-Carte de 18,5 €.

6 - PERTE OU VOL DE LA CARTE

- Si vous constatez la perte ou le vol de la Carte, vous devez nous en avertir immédiatement par téléphone ou tout autre moyen. Nous vous adresserons une nouvelle Carte gratuitement et sans délai.
- En cas de perte ou de vol de la Carte, votre responsabilité pour toute utilisation frauduleuse de celle-ci est limitée à 25 €. Toutefois, vous assumerez pleine et entière responsabilité pour toute utilisation frauduleuse de la Carte ou tout retrait frauduleux aux distributeurs du réseau Express Cash si vous avez agi frauduleusement ou avec une extrême négligence, et notamment si votre code n'a pas été conservé de manière totalement séparée de la Carte, et si un tiers a pu l'identifier.

7 - RENOUELEMENT ET ANNULLATION DE LA CARTE

- Avant l'expiration de la période de validité de la Carte, une nouvelle Carte vous sera adressée.
- La Carte reste notre propriété ; nous pouvons à tout moment vous en demander restitution, sans avoir à motiver notre décision. Vous devrez alors nous restituer la Carte ou la restituer à tout Établissement Affilié ou toute personne qui vous en ferait la demande sur nos instructions.
- Si vous souhaitez renoncer à l'usage de la Carte, vous devez nous en aviser. Vous détruirez la Carte en la coupant en deux.
- Si vous souhaitez mettre fin à l'usage de toute Carte supplémentaire émise sur votre demande, vous devez nous en aviser et nous retourner celle-ci coupée en deux. Vous restez redevable de tout Débit relatif à la Carte supplémentaire jusqu'à restitution de celle-ci.

8 - RÉCLAMATIONS

- Nous ne pouvons tenir compte d'aucune opposition sur un Débit, sauf en cas de perte ou de vol de la Carte ou lorsque vous avez été victime d'une fraude reconnue par American Express, ou en cas de redressement ou de liquidation judiciaires de l'Établissement Affilié bénéficiaire.
- Vous adresserez aux Établissements Affiliés concernés toutes réclamations relatives aux prestations réglées par Carte ; vous nous resterez redevables de tous Débits y afférant. Au demeurant, nous nous efforcerons de vous assister dans vos démarches auprès des Établissements Affiliés concernés.
- Nous ne saurions être tenus pour responsables des conséquences directes et indirectes qui résulteraient de circonstances indépendantes de notre volonté telles que notamment les défaillances et dysfonctionnements des systèmes informatiques ou des moyens de communication, le refus d'acceptation de la Carte par un Établissement Affilié ou tout autre problème lié à l'acceptation de la Carte.

9 - MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

- Nous vous informerons de toute modification aux présentes Conditions Générales.
- Vous pourrez refuser l'application de ces modifications en renonçant à l'usage de la Carte, dans les conditions prévues à l'article 7-c ci-dessus ; à défaut, vous serez supposé les avoir acceptées.

10 - CONFIDENTIALITÉ

- Vous êtes habilité à obtenir de notre part communication des informations nominatives vous concernant enregistrées dans nos fichiers informatiques et à nous en demander toute rectification éventuelle en vous adressant par courrier ou par téléphone à notre Service Clientèle.
- Pour faciliter l'acceptation de la Carte au plan international, et pour nous permettre de gérer votre Compte-Carte et d'adapter notre action commerciale à vos besoins propres, des informations vous concernant incluant le détail de vos Débits et la nature des biens et/ou services achetés, peuvent être transmises confidentiellement au sein du Groupe American Express, à ses Partenaires et à ses sous-traitants. En outre, si vous achetez des biens et/ou services pour le compte d'un tiers vous reconnaissez avoir obtenu le consentement préalable de ce tiers pour la transmission de ces informations à American Express. Ceci comprend le traitement de vos données personnelles aux États-Unis, là où les lois de protection des données nominatives ne sont pas aussi étendues que dans l'Union Européenne (UE). Quand vous voyagez ou faites des achats à l'étranger par courrier, par téléphone ou par Internet, nous pourrions être amenés à révéler ou à accéder à ces données dans des pays en dehors de l'UE où les lois de protection des données ne sont pas aussi étendues. Dans ce cas, American Express a tout mis en œuvre pour assurer le même niveau de protection des données vous concernant aux États-Unis et dans tout autre pays. Tout ce qui est mentionné ci-dessus s'applique également à tout Titulaire de Carte supplémentaire, et vous reconnaissez avoir obtenu son consentement pour la transmission des données le concernant à American Express et leur traitement dans le but mentionné ci-dessus.
- Pour permettre votre participation au programme de fidélité conjoint d'American Express et d'Accor, vous nous autorisez à transmettre à Accor les informations nécessaires.
- Nous rapprocherons notre fichier de celui d'établissements sélectionnés par le Groupe American Express pour vous adresser des offres de biens ou de services, sauf si vous vous y opposez en adressant un courrier à cet effet à notre Service Clientèle.
- Nous nous réservons la faculté de communiquer tout incident de paiement survenu sur votre Compte-Carte à tout établissement public ou privé (avocat, agences de recouvrement, organismes de crédit...) habilité à centraliser les données de ce type.
- Nous contrôlons et/ou enregistrons, soit par nos propres moyens soit par l'intermédiaire de sociétés sélectionnées, les appels téléphoniques que vous nous adressez ou que nous vous adressons pour assurer la qualité de service, la formation de nos employés et le suivi du compte.
- Nous conserverons les informations qui vous concernent pour les besoins présentés ci-dessus, et ce, conformément à la loi.
- Si vous fournissez votre adresse électronique à American Express, nous pourrions ainsi vous envoyer des offres personnalisées par e-mail, vous informant sur nos produits et services ou sur toute nouveauté. Vous pouvez à tout moment nous demander de ne plus recevoir de communications par e-mail en annulant votre adresse e-mail dans la rubrique Confidentialité/Protection des données nominatives de notre site internet.

11 - JURIDICTION - LOI APPLICABLE

Tout litige pouvant survenir à raison de l'exécution ou de l'interprétation des présentes Conditions Générales est régi par le droit français et relève de la compétence des tribunaux français.

En application de la loi du 6.01.1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous êtes informé que :

1 - Les réponses au questionnaire figurant au verso sont obligatoires pour que soit examinée votre demande de Carte. Elles ne sont destinées qu'au Groupe American Express, ses affiliés, ses Partenaires et à ses sous-traitants.

2 - Vous êtes habilité à obtenir la communication des informations nominatives recueillies au moyen de ce questionnaire et, le cas échéant, à nous en demander toutes rectifications.

Signature indispensable du bénéficiaire de la Carte Compliments American Express

Date [] [] [] [] [] [] [] [] [] []